

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <b>07/03/2018</b>	Dossier complet le : <b>07/03/2018</b>	N° d'enregistrement : <b>F09318P0093</b>

### 1. Intitulé du projet

Projet de construction de la nouvelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer, des ouvrages de raccordement, de stockage et de rejet associés

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat mixte fermé de la station d'épuration de Cagnes-sur-mer

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Dominique BIANCHI

RCS / SIRET

2	0	0	0	3	9	4	1	0	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Syndicat mixte communal

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker.e) Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions tels que les systèmes d'endiguement au sens de l'article R. 562-13	Déconstruction de la digue de la Cagne, terrassement et pose de conduites sous le lit du cours d'eau puis reconstruction à l'identique le tout sur une largeur maximale de 15m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur l'ensemble du « système d'assainissement » et prévoit les travaux d'équipement suivants :

- station d'épuration : la construction de nouveaux ouvrages entièrement couverts, sur l'emprise projetée bordée par l'autoroute A8 et les voies SNCF ;
- site actuel : le démantèlement de la station actuelle et son remplacement par un bassin enterré de régulation des eaux par temps de pluie et d'une station de pompage vers le nouveau site ;
- ouvrages de transfert : la pose de deux collecteurs de transfert en parallèle, le premier pour l'acheminement des eaux usées brutes du site actuel au site futur, le deuxième pour le retour des eaux usées traitées sur le site actuel avant son raccordement à l'émissaire en mer ; Ces conduites sont posées sur un linéaire de 800m chacune et 4 tronçons traversent la Cagne par un passage unique sous son lit.
- émissaire de rejet en mer : la pose d'un nouvel émissaire de grande longueur (partie terrestre et partie maritime) dont le tracé sera voisin de l'émissaire actuel.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de traiter les eaux usées du périmètre de collecte du SYMISCA et d'effectuer un rejet des eaux traitées en mer à la profondeur -100m.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet consistera à poser les conduites devant acheminer les eaux usées vers la nouvelle station puis les eaux traitées vers l'émissaire. En phase travaux, ces conduites seront posées sous le lit de la Cagne par un terrassement nécessitant tout d'abord la démolition de la digue classée C et de l'ouvrage sur une largeur maximale de 15 mètres puis la réalisation de la tranchée et pose des conduites. Ensuite, les conduites seront remblayées puis l'ouvrage sera re-construit avec un gabarit et des cotes identiques. Les travaux sont programmés à l'étiage avec maintien de la continuité écologique.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Il n'y a pas d'intervention en phase exploitation.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'ensemble du projet comprenant:

- les ouvrages de régulation à construire sur le site actuel,
- les collecteurs de raccordement et de transfert y compris les traversées sous la Cagne
- la construction du nouvel ouvrage de traitement
- le raccordement sur un nouvel émissaire en mer
- la dépose de l'émissaire existant

a été autorisé au titre du code de l'environnement par arrêté préfectoral du 17/02/2017. Il fait par ailleurs l'objet d'un dossier CNPN pour destruction de pieds de consoude bulbeuse dans la traversée de la Cagne et sur la parcelle adjacente (dossier en annexe).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Largeur de l'ouverture réalisée perpendiculairement au sens d'écoulement dans la digue classée C de la Cagne	15 mètres de large

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Cagnes sur Mer  
Boulevard de la Plage.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 07° 09' 14" 49 Lat. 43° 39' 14" 42

Point d'arrivée : Long. 07° 09' 13" 13 Lat. 43° 39' 14" 28

Communes traversées :  
Cagnes sur Mer

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se situe à proximité: - de la Znieff I : Massif de Biot - de la Znieff II : Le Loup Il ne présente pas d'interface avec ces deux znieffs
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Cagnes sur Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Littoral ouest de Nice à Theoule les Bains
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rivières et Gorges du Loup (FR9301571) - zone des travaux sous la Cagne située à environ 900m; Baie et cap d'Antibes - Iles de Lerins (FR9301573) - zone de travaux sous la Cagne située à environ 800 m; Dome de Biot (FR930012591) situé à environ 3km.de la zone de travaux sous la Cagne; Préalpes de Grasse (FR9312002) situé à environ 900 m de la zone de travaux sous la Cagne.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

**4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**  
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pompages temporaires en phase chantier dont les limites ont fait l'objet d'une autorisation dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau. Il ne s'agit pas de pompage notables.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux inertes de terrassement liés aux terrassements pour pose de conduites et matériaux de déconstruction de l'ouvrage en béton dans le cadre des travaux. Les matériaux seront acheminés en décharge agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dossier CNPN en cours d'instruction pour autorisation de destruction de pieds de consoude bulbeuse faisant l'objet de mesures compensatoires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éléments figurant au DLE et compléments au chapitre 4.5 du mémoire en réponse à l'autorité environnementale du dossier DLE. Le projet n'est pas de nature à impacter les habitats/espèces de ces zones.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé. Les travaux en lit mineur de la Cagne ont été autorisés dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau. La déconstruction-reconstruction de la digue classée C de la Cagne fait l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès de la DDTM.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déplacements temporaires et limités durant la phase travaux indiqués dans l'étude d'impact non notables
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruits temporaires associés à la phase travaux indiqués dans l'étude d'impact non notables

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations temporaires associées à la phase travaux pour la déconstruction de l'ouvrage indiquée dans l'étude d'impact non notables
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emission temporaire de poussières associés à la phase travaux indiquée dans l'étude d'impact non notables
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Blank response area for question 6.2.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Blank response area for question 6.3.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

En annexe, le Dossier Loi sur l'Eau, le mémoire en réponse à l'autorité environnementale et le dossier CNPN.

S'agissant de la traversée de la Cagne les travaux à réaliser dans le cadre de ce projet n'impacteront que la zone de la traversée de la Cagne, soit une bande de 10 à 15 m de large. C'est pour cette raison que les investigations ont été menées spécifiquement sur cette partie de la Cagne.

La continuité hydraulique et écologique du cours d'eau sera maintenue pendant les travaux de traversée de la Cagne. Des dispositions adaptées seront mises en œuvre en phase de travaux pour limiter le départ de fines et éviter toute pollution éventuelles à l'aval (filtration des eaux d'exhaure, barrage anti-pollution à l'aval, kit anti-pollution des équipes de travaux et formation au risques environnementaux). Un dossier de dérogation aux espèces protégées a été réalisé pour la destruction de pieds de Consoude Bulbeuse.

Le corridor écologique, formé par la ripisylve de la Cagnes, susceptible d'être emprunté par les chauves-souris et les oiseaux, ne sera pas impacté par les travaux. Une visite sur site avant le démarrage des travaux permettra de vérifier la présence éventuelle de reptiles (gîtes), qui seront déplacés au besoin, en dehors des emprises de travaux, qui seront très limitées.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes : Les composantes du projet global de construction de la station d'épuration de Cagnes sur Mer ont fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et d'un arrêté d'autorisation après enquête publique, dont les traversées de la Cagne. Il fait l'objet d'un dossier CNPN pour destruction de pieds de consoude bulbeuse pour lequel des mesures compensatoires de plantation sont prévues. Les travaux de déconstruction-reconstruction de la digue classée C de la Cagne font l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la DDTM. Ces investigations, études et procédures permettent de garantir que les enjeux environnementaux et ceux relatifs à la santé humaine du territoire concerné par le projet ont été identifiés, que les effets potentiels ou avérés du projet sur l'environnement ont été analysés et que l'information et la participation du public ont été assurés.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier Loi sur l'Eau Mémoire en réponse à l'autorité environnementale Dossier CNPN

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nice

le.

06 MARS 2018

Signature

Pour le Procédure d'évaluation de signature,  
Le Procédure d'évaluation

Dominique BIANCHI

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Furthermore, it is noted that the records should be kept in a secure and accessible format. Regular backups are recommended to prevent data loss in the event of a system failure or disaster.

**Conclusion**

In conclusion, the implementation of a robust record-keeping system is essential for the success of any business. It provides a clear and concise overview of financial performance and helps in identifying areas for improvement.

By following the guidelines outlined in this document, organizations can ensure that their records are accurate, secure, and easy to manage.